#TousMobilisés



26 191

visites de nos accueils de Bayonne et Pau.



21 164

demandes traitées via la hotline d'urgence.



75 %

des emails reçus sont traités dans les 48h.



305 700

contrôles de données réalisés pour 8,4 millions d'€ régularisés.



1500

abonnés au compte Instagram Fil des Parents.



En 2021, malgré la poursuite de la crise Covid-19 et les difficultés liées à la mise en œuvre de la réforme de l'Allocation Logement, nos collaborateurs sont restés mobilisés pour fournir un service public de qualité à nos allocataires et à nos partenaires.



Du côté des allocataires :

- Organisation du 31ème festival Petite Enfance à Pau et des Journées des Familles sur tout le département,
- renforcement du parcours naissance avec les Cpam de Pau et de Bayonne
- organisation de groupes utilisateurs (répit parental, séparation et place des pères),
- actions d'amélioration de l'accès aux droits pour les personnes en situation de précarité.

Du côté des partenaires :

- Création d'un Comité projet petite enfance pour faciliter la mise en œuvre des proiets.
- mise en place de « Démarches simplifiées » pour les crèches,
- démarche d'animation participative des structures AVS,
- participation au point d'étape du Schéma Départemental des Services aux Familles 2018-2023.

Suivez les actualités, les projets et les évènements de la Caf 64 : in 📵 💟









Activité

 $2018 \cdot 2019 \cdot 2020 \cdot \mathbf{2021} \cdot 2022$



UNE CAF CONNECTÉE ET SOLIDAIRE







La Caf innove

L'approche populationnelle : faire mieux, du premier coup!

Les prestations gérées par la Caf sont nombreuses et les réglementations complexes ; et dans un monde de plus en plus automatisé, nos agents doivent pouvoir accompagner davantage les allocataires dans l'accès aux droits et aux services.

C'est pourquoi, en février 2021, le Service à l'Allocataire a mis en place l'approche populationnelle : une organisation qui fait émerger des spécialistes par public pouvant apporter une offre de service globale (relation de service, traitement du dossier et accompagnement social). Elle renforce la qualité du service tout en améliorant les conditions de travail des agents.

L'approche populationnelle apporte des résultats prometteurs : par exemple, le délai moyen de démarches, toutes prestations confondues est passé de 16,4 jours en 2019 à 10,73 en 2021 (objectif Cog 2021 : 16 jours). Sa mise en place se poursuit en 2022.



Développer les services aux familles

Agir pour les enfants et les jeunes

129,7 millions d'euros pour développer l'offre d'accueil du jeune enfant et soutenir les jeunes dans l'autonomie.

Prestation d'accueil du jeune enfant	96,7 millions €
Services d'accueil du jeune enfant	33 millions €

Valoriser la parentalité

150,5 millions d'euros pour accompagner les relations parent-enfant.

Allocations familiales	95,4 millions €
Complément familial	14,7 millions €
Allocation soutien familial	12 millions €
Allocation journalière de présence parentale	1,05 million €
Allocation de rentrée scolaire	15,9 millions €
Aide à la Parentalité/Temps libre	11,5 millions

Développer l'animation de la vie sociale et le cadre de vie

144,8 millions d'euros, pour aider, animer et accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Animation de la vie sociale	3,1 millions
Aides au logement	141,4 millions €
Logement et Habitat	365 000 €

Accompagner les plus fragiles

326,1 millions d'euros pour créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

Allocation adulte handicapé	136,3 millions €
Revenu de solidarité active (Rsa)	89,2 millions €
Prime d'activité	97,4 millions €
Primes exceptionnelles (Rsa, PRE)	3,2 millions €

137 953 allocataires

46 %
des habitants du
département sont
couverts par la
Caf

